



DEPARTEMENT DE LA MEUSE

ARRONDISSEMENT DE VERDUN

CANTON DE CLERMONT EN
ARGONNE

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Montfaucou d'Argonne

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le dix-sept décembre, à vingt heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire, Pauline ASTOLFI.

Les membres présents du CM sont: Mme Pauline Astolfi, Mr Jean-Michel Geoffroy, Mme Sandrine Gauthiez, Mr Cédric François, M Thierry De Marrez, Mme Honorine Pierson, M David Le Budet.

Les membres absents sont : M Xavier Lucas.

Les membres absents excusés sont : Mme Jeanne-Marie Amat donne pouvoir à Mme Astolfi Pauline

Mme Sandrine Gauthiez a été nommée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le compte-rendu du conseil municipal du 03 décembre 2024 a été adopté.

2024-34 : Fixation des prix du SPIC

Madame le Maire explique aux membres du Conseil qu'il est nécessaire d'établir les modalités de fixation des prix de vente des produits de la boulangerie :

- baguette : 1€
- beignet nature : 0,95€
- beignets au nutella par 3 : 2,30€
- bouchée à la reine : 3,10€
- brioche moelleuse : 6,90€
- chausson aux pommes : 2€
- chinois : 7,50€
- cookie nutella : 1,75€
- croissant aux amandes : 1,55€
- croissant au beurre : 1,30€
- croissant au chocolat : 1,30€
- croque Monsieur (jambon/savoyard) : 2,95€
- éclair (café/chocolat/vanille) : 2,15€
- escargot : 1,60€
- flan : 2,60€
- gros pain : 1,30€
- macaron framboise : 3,70€
- meringue : 2,10€
- mille feuille : 3,70€
- muffin : 2,50€
- pagnette : 1,30€
- pagnette céréales : 1,40€
- pain 6 céréales : 2€
- pain chocolat : 1,30€
- pain complet : 2€
- pain de campagne : 2,20€
- pâté lorrain : 3,10€
- pâté poulet : 3,10€
- quiche : 3,10€
- sandwiches (jambon/poulet curry/thon mayonnaise) : 4,80€
- tarte au flan 6 personnes : 11€
- tarte au flan individuel : 2,60€
- tarte au sucre : 7,50€
- tartelettes (fraises/chocolat/citron) : 3,60€
- tourte individuelle : 3,40€
- vosgienne : 2,10€

Concernant tous les produits arrivant en fin de date de consommation, il est proposé à J-2 avant la date de fin de consommation, une diminution du prix de vente de 50%.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix approuve les prix de vente des produits de la boulangerie et autorise madame le Maire à prendre toute mesure et à signer tout acte, document administratif et pièces nécessaires à



PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Montfaucou d'Argonne

DEPARTEMENT DE LA MEUSE
ARRONDISSEMENT DE VERDUN
CANTON DE CLERMONT EN
ARGONNE

l'exécution de la présente délibération.

Pour : 8 Abstention : 0 Contre :0

M Viot , architecte , est venu présenter son projet de rénovation du presbytère avec deux hypothèses . Il présente aux conseillers les plans et projections de l'étude .

Fin de séance à 21h00